

## 9. Redoublement dans l'enseignement ordinaire de plein exercice

**L'étude longitudinale des taux de redoublement montre que dans une classe de l'école primaire, en moyenne, plus d'1 élève sur 25 redouble, alors qu'à l'école secondaire, on dénombre près de 3 élèves redoublants sur 25.**

**Le taux de redoublement subit des variations parfois importantes au cours du temps mais aussi selon les années et les formes d'études considérées.**

Les redoublements<sup>1</sup> dans l'enseignement ordinaire de plein exercice sont traités ici par une observation de leur évolution de 1992-1993 à 2004-2005, dans l'enseignement primaire d'abord, dans le secondaire ensuite.

Dans l'enseignement primaire, la figure 1 montre que le taux de redoublement est le plus élevé en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années (de l'ordre de 6 %). Cette caractéristique du début du parcours scolaire obligatoire est stable dans le temps. Cela dit, en 1<sup>re</sup> année, on observe une diminution régulière du taux de redoublement jusqu'en 1999-2000, puis une chute plus forte en 2000-2001 suivie d'une remontée. En 2<sup>e</sup> année, le taux de redoublement, relativement stable jusqu'en 1999-2000, remonte ensuite. Le décret<sup>2</sup> permettant depuis 2000 le redoublement en fin de 2<sup>e</sup> année uniquement pourrait expliquer la chute du taux de redoublement en 1<sup>re</sup> et l'accroissement de ce taux en 2<sup>e</sup>. De la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> primaire, les taux de redoublement varient autour de 3 %. Ils changent peu durant la période analysée même si on observe une tendance à la diminution qui s'inverse à partir de 2001-2002. La 6<sup>e</sup> présente les taux de redoublement les plus bas. Une explication en est que, sauf dérogation, les élèves de 13 ans ou ayant déjà redoublé en primaire passent directement en secondaire.

La figure 2 affiche, par année d'études, les taux de redoublement dans l'enseignement secondaire de 1992 à 2005. Le 1<sup>er</sup> degré présente des caractéristiques particulières. En 1<sup>re</sup> année, le taux de redoublement s'articule autour de deux années charnières : en 1995-1996, il chute de 8 à 2 % alors qu'en 2002-2003, après une période de stabilité, il atteint à nouveau les 8 %. Depuis il a encore progressé pour atteindre 10,7 % en 2004-2005. En 2<sup>e</sup> année, le taux de redoublement diminue jusqu'en 1996-1997 où il est de 6,2 %, puis augmente régulièrement pour atteindre 10,4 % en 2002-2003, diminue à nouveau en 2003-2004 (7,4 %) et augmente en 2004-2005 (7,7 %). Cette dynamique des taux de redoublement est à mettre en lien avec la réforme du 1<sup>er</sup> degré. Depuis 1995<sup>3</sup>, ce degré doit en effet être réalisé en 3 ans maximum. Une « 2CC », année complémentaire après la 2<sup>e</sup>, a donc été instaurée. Depuis 2001<sup>4</sup>, il est également possible d'effectuer une « 1AC », année complémentaire en fin de 1<sup>re</sup>, pourvu que le 1<sup>er</sup> degré soit effectué en 3 ans seulement.<sup>5</sup> Les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années présentent des taux de redoublement aux profils proches, avec, en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, les taux les plus élevés. Ces taux augmentent régulièrement au fil du temps (jusqu'à 19,0 % pour la 3<sup>e</sup> en 2004-2005) avec cependant une inversion de la tendance en 5<sup>e</sup> ces deux dernières années. Les taux de redoublement plus bas en 6<sup>e</sup> (environ 6 %) peuvent être liés entre autres aux abandons en fin de parcours (décrochage scolaire, arrivée à l'âge de la majorité, choix de l'enseignement en alternance ou de promotion sociale).

Les taux de redoublement observés en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années de l'enseignement secondaire méritent une analyse plus fine car ce sont deux moments clés dans le choix de l'orientation en secondaire. Dans la figure 3, on observe que, pour les formes techniques, le taux de redoublement a progressé régulièrement particulièrement en 3<sup>e</sup> année : en 2004-2005, en moyenne, 1 élève sur 4 est redoublant en 3<sup>e</sup> technique de transition et 1 sur 3 en 3<sup>e</sup> technique de qualification. La pertinence des choix d'orientation est peut-être en cause. Pour l'enseignement professionnel, le taux de redoublement progresse également mais moins fortement que dans les formes techniques (en 2004-2005, 23,2 % en 3<sup>e</sup> et 18,2 % en 5<sup>e</sup>). Cette moindre progression est peut-être en relation avec le taux d'abandon en fin de parcours scolaire.

Notons enfin la chute significative des taux de redoublement en 1996-1997, qui résulte vraisemblablement des grèves qui se sont déroulées durant le premier semestre 1996.

1 Est redoublant l'élève qui entame au temps « t » une nouvelle année scolaire dans la même année d'études que celle dans laquelle il se trouvait l'année « t-1 ». Le taux de redoublement est alors calculé par rapport à l'effectif de cette année d'études au temps « t ».

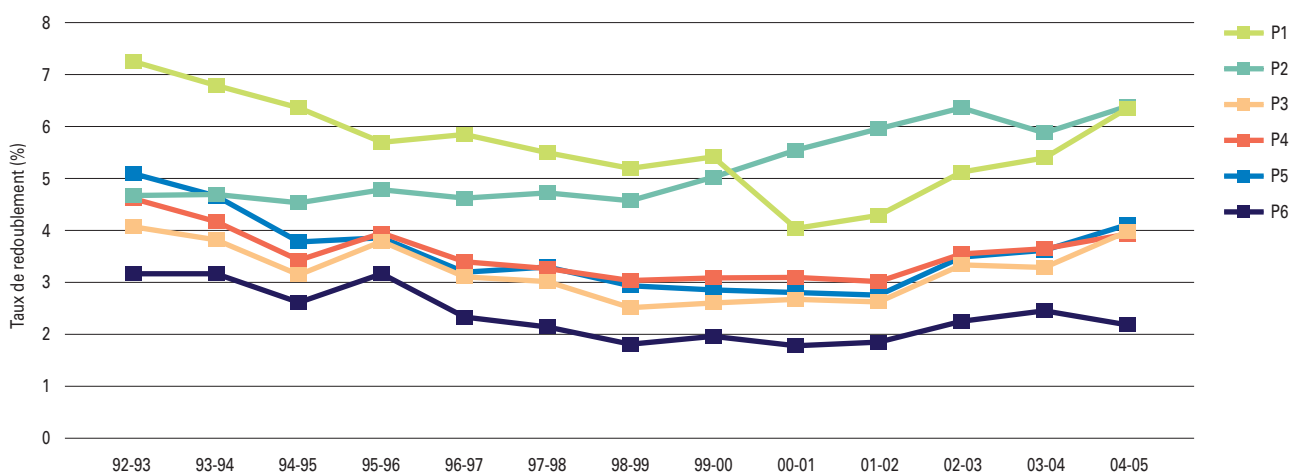
2 Décret relatif à la promotion d'une école de la réussite dans l'enseignement fondamental du 14/03/1995 (M.B. du 17/08/1995) imposant à terme (2000-2005) une organisation en cycles à l'intérieur desquels l'élève parcourt sa scolarité de manière continue, à son rythme et sans redoublement.

3 Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire du 29/06/1984 (M.B. du 03/08/1984) tel que modifié par A.Gt du 20/06/1994

4 Décret relatif à l'organisation du premier degré de l'enseignement secondaire du 19/07/2001 (M.B. du 23/08/2001)

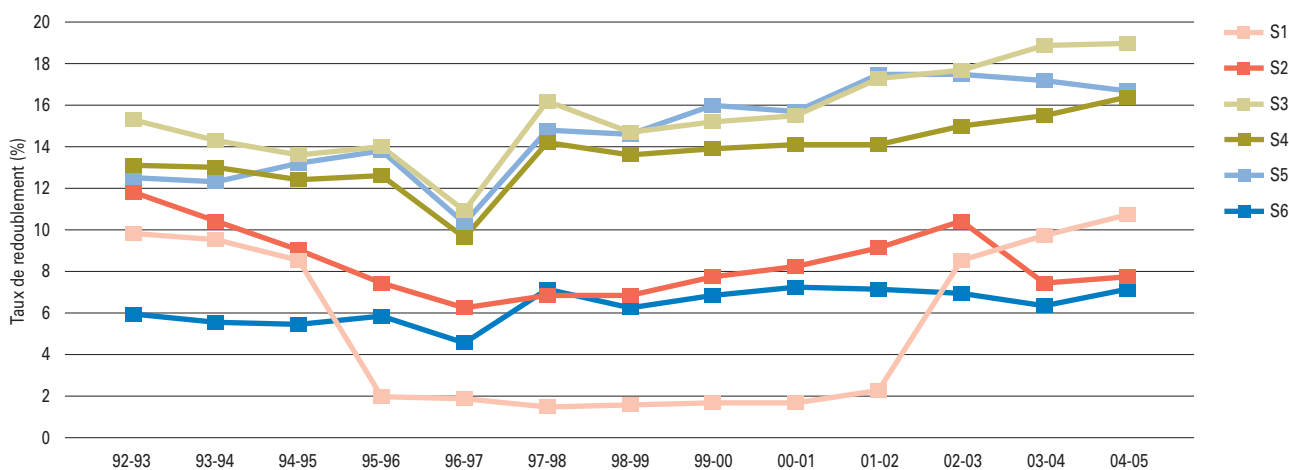
5 Les données statistiques incluent les effectifs de 1AC dans ceux de 1<sup>re</sup> année secondaire et les effectifs de 2CC dans ceux de 2<sup>e</sup> année secondaire et considèrent donc les élèves de 1AC et 2CC comme redoublants.

Figure 1. Évolution du taux de redoublement dans l'enseignement primaire ordinaire de 1992-1993 à 2004-2005



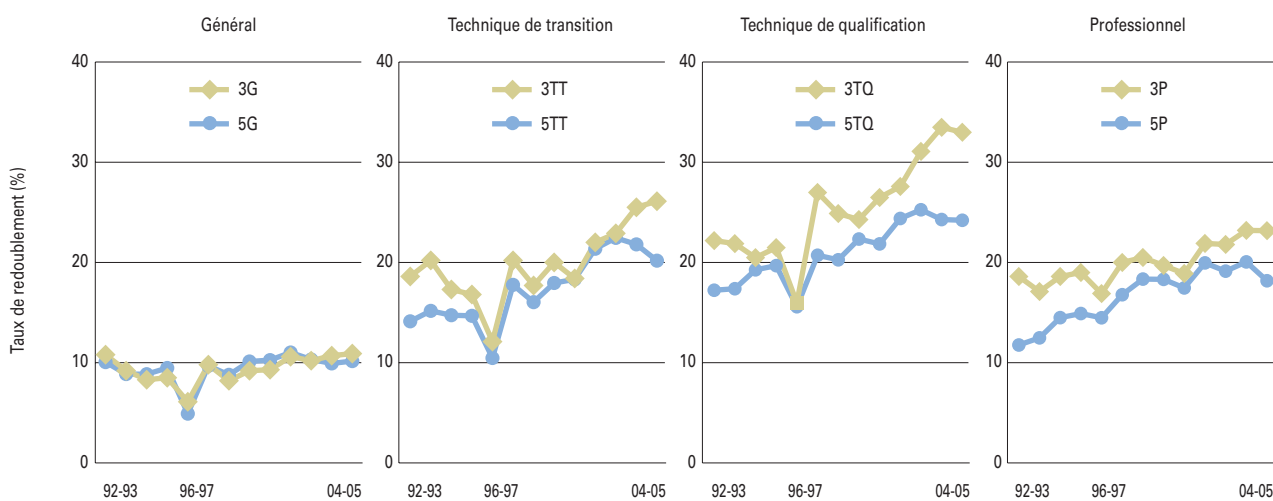
Mode de lecture : en 2004-2005, 6,3 % des élèves redoublent en 1<sup>re</sup> année primaire (P1), 6,4 % en 2<sup>e</sup> primaire (P2), 4,0 % en 3<sup>e</sup> primaire (P3).

Figure 2. Évolution du taux de redoublement dans l'enseignement secondaire ordinaire de 1992-1993 à 2004-2005



Mode de lecture : en 2004-2005, plus d'1 élève sur 10 est un redoublant en 1<sup>re</sup> année secondaire (S1); en 3<sup>e</sup> année (S3), le taux de redoublement est de 19,0 % et en 5<sup>e</sup> année (S5) de 16,7 %.

Figure 3. Évolution du taux de redoublement en troisième et cinquième secondaire ordinaire, selon la forme d'enseignement suivie de 1992-1993 à 2004-2005



Mode de lecture : en 2004-2005, on observe des taux de redoublement très différents en 3<sup>e</sup> année secondaire selon la forme d'enseignement suivie : 10,9 % dans la forme générale (3G), 26,1 % en technique (et artistique) de transition (3TT), 32,9 % en technique (et artistique) de qualification (3TQ) et 23,2 % dans la forme professionnelle (3P).